Jean Le Doux

Confrère de l'Oratoire

Entré = 1647

Né à Tours (Indre et Loire), le 1612

Mort à Lyon, le 17 Mars 1670

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
p. de l'Oratoire

M. 230 = Examen des confrères de l'Institution

28 mars 1648
le conf. Jean Ledoux, minoré, 35 ans
de Tours vêtu 27 sept. 1647
seulement humanités faites à Juilly
jugé propre

11 sept. 1648
jugé très propre

Confrère Le Doux Jean

Clayseendt Ménologe 71 x

" Vies III 248, 249

AOUT

MM. 610 , **page** 41 , **N°** 168

Le conf. Jean Le Doux, acolythe

Né à Tours 35 ans

Fils de Jean Le Doux et Gabrielle Andrée

Humanités à Juilly

Entré à Paris le 10 , vêtu le 17 sept 1647

Pension :

+

Le Confrère Jean Le Doux

M.M. 607, 2e catalogue, N° 327 =

Jean Le Doux, de Tours, entré à Paris en 1647, mort en 1670.

M.M. 610, N° 168 =

Jean Le Doux, fils de Jean Le Doux et de Gabrielle Andrée, acolythe, de Tours, âgé de 35 ans, entré le 10 septembre 1647, vêtu le 17, a étudié à Juilly en humanités.

Décédé.

Nécrologe = Le Confrère Jean Le Doux, ancien confrère, mort à Lyon le 17 mars 1670.

Cloyseault : Ménologe, p. 71-73 =

Le confrère Jean Le Doux était fils d'un riche marchand de Tours. Ses parents lui firent quitter de bonne heure ses études pour s'appliquer au négoce. Mais Dieu qui l'appelait à une vie plus sainte, lui en donna tant de dégoût qu'il y renonça d'abord qu'il fut son maître. Il ne pensa plus qu'à choisir un état où il put servir Dieu avec plus de perfection dans la retraite, dans l'humilité et dans l'obéissance. Dieu lui inspira pour cela d'entrer dans la Congrégation de l'Oratoire. Il fit plusieurs prières, pénitences et communions avant que d'en parler à personne. Il y fut reçu, étant déjà avancé en âge. Il ne voulut jamais par humilité recevoir aucun ordre sacré. Il s'estimait trop heureux d'être au rang des confrères. Il était un grand amateur de la retraite et du silence ; ce qui contribuait beaucoup au recueillement intérieur dans lequel on le voyait toujours. Son oraison était continuelle et il était plus occupé de la présence de Dieu dans toutes ses actions que de ce qu'il faisait. Il avait un profond respect pour les prêtres et même

pour les jeunes confrères de l'Oratoire, parce qu'il les regardait comme devant être un jour des prêtres. Il aurait volontiers baisé leurs pas et on ne doute point qu'il ne l'ait fait plusieurs fois en secret, sans qu'on s'en soit aperçu.

Il était extrêmement touché de la crainte des jugements de Dieu ; ce qui lui faisait pratiquer sur lui de rigoureuses austérités. Il n'était jamais sans quelque instrument de pénitence, soit cilice, haire ou ceinture de fer, pour obéir à cette parole de St Paul : " Mortificationem Domini Jesu Christi semper in corpore nostro circumferentes. "

Le Père Jacques Perrin, si recommandable dans la Congrégation, l'assista toujours dans sa dernière maladie. Il avait tant d'estime pour sa piété qu'après sa mort il voulut avoir son chapelet qu'il garda toute sa vie comme une précieuse relique.

Il mourut à Lyon le 17 mars 1670.

Visite de Lyon du 10 octobre 1666 par le P. Senault : J'ai trouvé céans :

Le Confrère Jean Le Doux, économe

Visite de Lyon de septembre 1668, par le P. du Breuil :

Le Confrère Jean Le Doux, du diocèse de Tours. ;